

Communiqué de presse
Olten, le 11 février 2017

Les attaques du loup et la politique agricole 2017 au centre des préoccupations du Comité de la SSEA

Le Comité de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) demande l'assouplissement du statut de protection dont bénéficie le loup, ainsi qu'une meilleure mise en œuvre des mesures destinées à la protection des troupeaux. D'autre part, les réductions pour les estivages de courtes durées, prévues dans le cadre de la politique agricole 2018, sont rejetées par la SSEA. L'économie alpestre constitue une branche importante de l'agriculture. Dans ce cadre, le système des paiements directs doit trouver des solutions pour ce cas particulier.

Régler la problématique du loup

Les récentes attaques qui ont eu lieu au Tessin sont particulièrement inquiétantes. En trois jours, ce sont 45 moutons se trouvant dans une étable, ainsi que dans des parcs sécurisés, qui ont été tués. Par conséquent, la SSEA demande, dans un document de position, de pouvoir éliminer rapidement les prédateurs ayant commis des dégâts. La dernière saison d'estivage a connu un nombre record d'animaux victimes des attaques du loup. Le concept loup, élaboré par la Confédération, est à la fois insuffisant et impossible à mettre en œuvre. De plus, le surplus de travail qu'il génère ne permet pas de garantir la sécurité des troupeaux. Dans ce cadre, la SSEA a contacté plusieurs organisations nationales et internationales, afin d'obtenir une réduction du degré de protection accordé aux loups.

Maintenir les estivages de courtes durées

L'économie alpestre fournit diverses prestations d'intérêt public (fabrication de produits saisonniers, entretien du paysage, etc.). Par conséquent, il n'est pas question de supprimer les paiements directs versés jusqu'ici aux alpages exploités durant moins de 100 jours. Une telle suppression risque d'entraîner l'abandon de plusieurs alpages d'altitude, présents au Tessin ainsi que dans les Grisons, et menacerait plusieurs zones d'estivage situées en Suisse centrale et orientale. En raison de la situation du marché du lait, il faut maintenir les mesures incitant à envoyer les vaches laitières sur les alpages. Par conséquent, la SSEA s'engage pour le maintien de ce système.

Afin de renforcer ses structures et sa représentativité, la SSEA a lancé un processus de réorganisation. Ainsi, il est question de donner davantage de place aux sections cantonales, afin d'intensifier les contacts avec les alpagistes.

Informations complémentaires :

Erich von Siebenthal, CN et Président de la SSEA : Tél. 078-856 12 40

Jörg Beck, Secrétaire général de la SSEA: Tél. 031-382 10 10